

Vos questions / nos réponses

## mon fils prend du cannabis et nous ment

Par [Profil supprimé](#) Postée le 09/02/2014 09:45

j' ai mon fils depuis qu'il est au lycée prends du cannabis, loupe souvent les cours il est en seconde général. le week end dernier il a détériorer une moto, vider le réservoir d' essence par terre et démonter une plaque. les gendarmes sont venue faire une perquisition chez moi . il ont rien trouver sauf des graines de cannabis. et il nous m en a moi et son père. nous sommes divorcés . son père a découvert des message sur son portable inquiétant des enfants lui demande de voler des choses pour eux .que doit on faire donner les information aux gendarmes? comment l' aider ? ET NOUS AIDER Parent? je vous avoue que je suis perdu ;je ne sais pas comment réagir je me suis fait arreter pour maladie la semaine pour reflechir a tous ça

---

**Mise en ligne le 10/02/2014**

Bonjour,

Nous comprenons votre préoccupation concernant votre fils, qui semble traverser une période compliquée. La première chose à faire est probablement d'en parler avec lui afin d'essayer de comprendre ce qui se passe. Ce sera alors l'occasion de lui dire que, en tant que parents, vous voyez bien que ça ne va pas, et que vous allez chercher de l'aide, pour chacun d'entre vous.

Pour ce faire, vous pouvez vous rapprocher d'une Consultation Jeunes Consommateurs. Ces lieux reçoivent pour des conseils et du soutien les jeunes consommateurs ainsi que leurs parents. Nous vous invitons à y aller, même si votre fils refuse pour l'instant de vous accompagner. Nous vous indiquons les adresses des consultations dans votre département, n'hésitez pas à les contacter. Vous trouverez, avec les professionnels qui y travaillent, des éléments de réponse aux questions que vous vous posez.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour en parler de vive voix, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

**[Consultations Jeunes Consommateurs : CESAM Adolescence et Service de Santé Universitaire](#)**

370 avenue Jacques Coeur  
Ch Henri Laborit  
**86021 POITIERS**

**Tél :** 05 49 88 98 98

**Site web :** [ch-laborit.fr/services-de-soins/pedopsychiatrie/adolescence/](http://ch-laborit.fr/services-de-soins/pedopsychiatrie/adolescence/)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 8h30/12h30 et de 13h30/17h.

**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur rendez-vous anonymisé. Au CESAM 05 49 88 98 98 ou au Service de Santé Universitaire 2 allée Jean Monnet 05 49 45 33 54

**Autre :** Demande d'inscription pour participer au groupe de parole destiné aux parents de jeunes âgés de 12 à 25 ans : 05 49 88 98 98

[Voir la fiche détaillée](#)